



CSE-Central GRDF du 15 décembre 2021

5. Déclaration CGT

sur le « Plan de développement des compétences 2021 »

Vous allez nous présenter pour information le dernier bloc de la politique sociale en prévision d'une consultation à venir en 2022.

Comme en 2020, nous retrouvons dans votre présentation la difficulté des périmètres avec pour précision que, cette fois-ci, nous pouvons directement comparer le plan 2022 à celui de 2021.

Au vu du contexte sanitaire en France lié à la COVID 19, nous constatons un report de formation dans le PDC 2022 qui est certes moins important que l'année dernière.

Le premier élément manquant et marquant de ce PDC 2022 est la visibilité avant et après sur la mise en place des formations par les MERCURIENS. Nous pouvons constater que pour le PDC 2022 vous mettez en place 5 ETP supplémentaires de MERCURIENS pour assurer les formations en lieu et place des formateurs d'Energy Formation.

Nous vous demandons de nous communiquer :

- la liste des formations qui étaient assurées par Energy Formation et que vous transférez aux MERCURIENS,
- votre cible de Mercuriens en ETP,
- La part que représentent les MERCURIENS dans le volume global du PDC 2022 ?

Nous constatons une augmentation des demandes de formations de la part des agents suite à leur expression sur l'outil Elearning.

Suite à la présentation en Comex du plan de formation en début d'année pour une présentation finale au premier ou deuxième trimestre, nous observons un certain nombre de formations en cours de préparation mais qui ne seront connues que courant 2022. De plus, vous ne communiquez pas les éléments en termes d'heures et de stagiaires.

Aussi, nous vous demandons de nous indiquer :

- De quelle manière la direction compte-t-elle informer le CSE C des ajouts de formation en cours d'année,
- Quels items seront concernés,
- Le nombre d'heures de formation concernées,
- Le nombre de stagiaires concernés.

A la suite du COMEX ayant pour ordre du jour le PDC 2022, nous demandons que le CSE C soit informé des décisions prises à ce sujet.

Lors du précédent point à l'ordre du jour de cette séance du CSE C vous nous avez présenté un point sur les orientations stratégiques au sujet de l'Hydrogène. Les heures de formation dites "non précisées" serviront-elles à former les agents dans le cadre de cette nouvelle orientation stratégique de GRDF?

Comme précisé précédemment, nous manquons de visibilité sur les différents périmètres de ce PDC 2022. En effet, GRDF n'a pas participé au PDC des UON. Nous nous demandons comment GRDF s'implique dans le PDC des UON, si tant est qu'elle s'y implique.

De plus, si nous nous conformons aux dates prévisionnelles de mise en place du projet TAC, nous devrions voir apparaître dans le PDC 2022 des formations spécifiques aux UON. C'est pourquoi nous souhaitons savoir :

- Où nous pouvons les trouver dans le PDC 2022,
- Quelle est la liste des formations spécifiques aux UON que GRDF intègre au catalogue des formations?

- Combien de stagiaires issus des UON sont concernés et intégreront le PDC 2022,
- La date à laquelle le CSE C en sera informé.

Nous constatons également dans le PDC 2022 que, hors alternance, tous les indicateurs sont en baisse par rapport à l'année dernière. C'est bien l'alternance qui permet de soutenir les volumes de formation. Par exemple, le volume d'heure par agent est en baisse mais grâce à l'alternance, le taux est relevé. Cela permet un affichage certes en progression mais biaisé. Inclure l'alternance a donc un effet bénéfique pour GRDF.

Aussi, afin d'apprécier la manière dont le PDC 2022 de GRDF répond aux exigences en termes de formation dont les agents ont besoin, nous vous demandons la projection d'un PDC 2022 sans la part des alternants.

Nous constatons un recul du budget de 4% et 3m€ sur la formation dans le PDC 2022.

A quoi cela est-il dû ?

Le domaine achat est en forte baisse de 40% par rapport au PDC 2021. Celui de la communication subit une coupe de 20 %. Le domaine territoire et concessions diminue de 16% et le domaine digital chute de 36%.

Nous vous demandons de nous en indiquer les raisons.

En plus des différents constats que nous venons de lister, nous vous demandons, en vue de l'avis qui sera demandé au CSE C en 2022, de nous apporter des réponses sur les points suivants :

- Combien de CPF ont été demandés, avec leurs détails, leurs typologies, les populations, etc...
- Comme précisé plus haut dans notre intervention, à plusieurs passages du PDC nous visualisons les formations dites : "non précisées". De quoi s'agit-il précisément ? C'est le cas pour le domaine exploitation maintenance réseau. Quelles sont les items de formations concernés ? Combien d'heures de formation et combien de stagiaires cela représente-t-il ? Les domaines ingénierie et client fournisseur sont en augmentation presque uniquement grâce au thème "non précisé". Combien d'heures de formation et combien de stagiaires seront concernés dans chacun de ces domaines ?
- Pourquoi dans le domaine du management, le plan recule-t-il dans tous les domaines par rapport à l'année dernière ?
- Le domaine compétences transverses est en baisse, sauf pour la formation des formateurs. Cela a-t-il un lien avec la formation des Mercuriens car le coefficient multiplicateur est exponentiel ?
- Pourquoi les actions de formations obligatoires subissent-elles un recul ?

Nous laissons la direction répondre à nos questions ainsi qu'à nos constats en vue de donner un avis sur la politique sociale en 2022.

À Paris,

Le 15 décembre 2021